

25 octobre 2018

Titre du programme

« Accompagner une personne adulte victime d'une lésion cérébrale »

Dates – Durée

Le programme de base est organisé sur une année civile, d'Avril à Décembre, au rythme général d'une demie - journée par mois. Avec un total de 6 demies – journées, soient 24 heures, d'Avril à Juin, puis de Septembre à Novembre.

Les sessions se font le mardi ou le jeudi après-midi, de 13H30 à 17H30.

Les dates sont : mardi 30 avril 2019, jeudi 23 mai 2019, mardi 18 juin 2019, mardi 24 septembre 2019, mardi 15 octobre 2019, mardi 26 novembre 2019.

Lieu

Institut Gernez Rieux, CHRU de Lille, rue du Docteur Schweitzer, 59037 Lille cedex.

Nom de l'organisme

Réseau TC-AVC 59/62 (Réseau de la cérébrolésion)

Numéro de déclaration d'activité de formation : 3159 08 111 59

Modalités d'inscriptions : sur le site du Réseau <https://www.reseautcavc5962.org/formations-2/> ou en contactant Florence Verniest formation@reseautcavc5962.org Fax : 03 20 44 55 32. Tel. : 03 20 44 58 12.

Programme général alliant théorie et pratique (avec de nombreux exemples concrets), destiné aux professionnels et aux aidants familiaux sur le thème de l'accompagnement d'une personne victime d'une lésion cérébrale (accident vasculaire cérébral, traumatisme crânien, ou autre) et de son entourage.

Résumé

Les objectifs sont de connaître les causes et conséquences des lésions cérébrales, d'apprendre à accompagner une personne et connaître les ressources mobilisables, d'identifier et comprendre les perturbations de l'hygiène de vie et les troubles psycho-comportementaux pour s'y ajuster, et de mieux communiquer avec la personne.

Prix de vente du programme

Professionnels : 400 euros (25 places)

Aidants familiaux : 50 euros (5 places)

Nombre de participants maximum par session

Trente personnes

Concepteur du programme et gestion des enseignements

Le programme a été conçu par le Dr Marc Rousseaux.

Le programme est organisé par le Réseau TC-AVC 59-62 et le groupe de travail dédié à la formation.

Un coordonnateur général de cet enseignement est désigné.
Cinq modules d'enseignement sont définis, avec pour chacun un coordonnateur. Chaque coordonnateur intervient dans l'enseignement de son module.

Intervenants

Médecins et autres professionnels spécialisés dans l'évaluation, le soin et l'accompagnement de personnes atteintes d'une lésion cérébrale acquise en situation de handicap (neuropsychologue, ergothérapeute, assistant social...).

Descriptif des modules de la formation

1. La lésion cérébrale et ses conséquences, l'organisation de l'accompagnement des personnes

Coordonnateurs : Amandine Duwooz, Dr Marc Rousseaux

Durée : une demi-journée. Date : Mardi 30 avril 2019

Le traumatisme crânien : épidémiologie, lésions, principales déficiences (y compris cognitives et psychologiques), difficultés d'adaptation aux activités de vie quotidienne personnelle, instrumentales et sociales.

Organisation de l'accompagnement : travail par objectifs, action pluridisciplinaire (y compris synthèses), nécessité d'intervenir sur quatre niveaux en parallèle (déficiences, réduction de participation, environnement matériel et humain, personne).

Discussion de cas cliniques.

2. Les compétences et ressources mobilisables en situation réelle de vie : sanitaires, médico-sociales, sociales, associatives et sociétales

Coordonnateur : Dr Bruno Pollez

Durée : une demi-journée. Date : jeudi 23 mai 2019

Objectif : connaître les ressources mobilisables et savoir comment les mobiliser.

Ressources sanitaires (en dehors de la phase hospitalière initiale) : discernement entre service de court séjour et service de SSR ; neurologie, neurochirurgie et MPR ; les consultations de suivi, mono ou pluridisciplinaires ; les consultations TC-AVC du Réseau ; l'hôpital de jour ; les séjours de répit ; les séjours secondaires de rééducation-réentraînement ; les acteurs sanitaires de ville ; les CMP.

La loi du 11 février 2005 et la loi du 2 janvier 2002 : Ressources médico-sociales et sociales

- via demande MDPH : UEROS, CPO et CRP ; établissements (MAS, FAM, FV, FH, ESAT), en accueil permanent, accueil de jour (ATC) ou accueil temporaire ; services (SAMSAH, SAVS, ATC) ; ressources et PCH ; RQTH et accompagnement vers un emploi en milieu ordinaire ; cartes ;

- hors demande MDPH : SSIAD, Services d'auxiliaires de vie (SAAD), GEM

- l'avancée en âge

Les ressources associatives : associations de familles et/ou gestionnaires d'établissements ou de services ; loisirs, sports et culture ; bénévolat.

Récapitulatif : à qui s'adresser ?

Discussion de cas cliniques

3. L'hygiène de vie

Coordonnateurs : Dr Odile Kozlowski, Maxime Duhautoy

Durée : une demi-journée. Date : 18 juin 2019

Fatigue et troubles du sommeil : étiologies, conséquences sur la vie quotidienne et ajustements nécessaires

Troubles du comportement alimentaire et du métabolisme : étiologies, conséquences sur la vie quotidienne et ajustements nécessaires

Activités physiques : modification et intérêt de l'activité physique adaptée

Addictions : étiologies, risques et prise en charge

Equilibre psychologique : les perturbations et les modalités d'accompagnement

Modifications du rythme de vie et des activités : élaboration d'un nouveau projet de vie réaliste

Discussion de cas cliniques

4. Identifier, comprendre les troubles psycho-comportementaux et mettre en œuvre les ajustements nécessaires

Coordonnateurs : Denise Boulier, Delphine Danel, Hélène Delecroix

Durée : deux demi-journées. Dates envisagées : 24 Septembre et 15 Octobre 2019

Première demi-journée : 4H/ D. Boulier et H. Delecroix

Deuxième demi-journée : 4H/ D. Boulier et D. Danel

Troubles du comportement post-lésion cérébrale fréquemment observés, conscience des troubles et de leur impact :

Difficultés de communication : Déficits verbaux et non verbaux ; reconnaissance et/ou expression des émotions faciales : identifier pour mieux communiquer

Répercussions et ressources mobilisables :

Répercussions sur l'environnement humain : familial, amical et professionnel.

Ressources pour la personne et ses proches

Répercussions sur les équipes de professionnels

Ressources pour les équipes de professionnels

Comment prévenir une crise ? Comment gérer la crise ?

Les difficultés de compréhension de l'implicite

Discussion de cas cliniques

5. Etre aidant

Coordonnateurs : Aude Dubar, Laure Zerouckhi

Durée : une demi-journée. Date : 26 Novembre 2019

Etre aidant :

L'aidant : identité et statut

Qui est-il ? Aidant familial : Conjoint, ascendant, descendant, fratrie ; Aidant professionnel : aide à domicile, service prestataire

Facteurs liés à l'aidant (âge, santé, capacités d'adaptation, entourage, capacité à demander de l'aide, ...)

Facteurs liés à l'aidé (pathologie, nombre d'heures par jour de l'aide, niveau de dépendance, ...)

L'aidant : quel statut ?

Les différents types d'aide :

La relation aidant/aidé (Qualité de la relation antérieure, conflits familiaux, inversion des rôles, lien avec la parentalité, ...)

Soutien, surveillance, actes élémentaires, élaborés, communication, gestion financière et administrative, aide aux soins, loisirs

L'aidant : quelle place ? Quelles sont les différentes ressources existantes pour l'accompagner ?

L'aidant : risques, épuisement et maltraitance :

Le vécu des aidants et conséquences : Psychologie propre à l'aidant

Attitude et relation de l'aidant : savoir-être et savoir-faire (comportement et attitude adaptée, communication, ...)

Les risques de l'aidant :

Les répercussions de l'accompagnement à long terme

Les risques physiques et psycho-sociaux de l'aidant

Les risques d'épuisement de l'aidant

La maltraitance (différentes formes, repérage, préventions, culture de la bientraitance, actions face à la maltraitance)

Aide et propositions aux aidants

Conseils pratiques (organisation de la journée et de la semaine, s'entourer socialement et professionnellement)

Echange sur la bientraitance des personnes cérébrolésées.

Publics concernés

Professionnels

Catégories

- Médecins : médecine générale, médecine du travail, gériatrie, médecine physique et de réadaptation, santé publique et médecine sociale, neurologie
- Paramédicaux : aide-soignant, ergothérapeute, infirmier, masseur-kinésithérapeute, orthophoniste, psychomotricien
- Mais aussi tout professionnel du domaine de la cérébrolésion : aide médico - psychologique, auxiliaire de vie, travailleur social, éducateur, psychologue, enseignant APA.

Modes d'exercice

- Professionnel salarié des structures sanitaires, médico-sociales et pour personnes handicapées âgées, qui souhaite l'acquisition de connaissances générales sur l'accompagnement de la personne handicapée et de son entourage, afin d'améliorer sa propre pratique professionnelle : salarié CDS ou autre salarié (y compris hospitalier).
- Professionnel du secteur libéral.

Aidants familiaux

Parents, enfants, fratrie, proche d'une victime d'une lésion cérébrale.

Liste des intervenants

Denise Boulier, Cadre au FAM la Vie Devant Soi

R-TC-AVC



Réseau de la cérébrolésion

Delphine Danel, Neuropsychologue, Coordinatrice de l'UEROS de Berck
Hélène Delecroix, responsable de service à Auprès TC à La Bassée
Aude Dubar, Psychologue à Auprès TC, La Bassée
Maxime Duhautoy, Auprès TC La Bassée
Amandine Duwooz, neuropsychologue, Réseau TC AVC 59/62
Dr Odile Kozlowski, Médecin MPR, CHRU de Lille, Administrateur du Réseau TC AVC
Dr Bruno Pollez, Médecin MPR, Institut Catholique de Lille
Dr Marc Rousseaux, Médecin Neurologue
Laure Zerouckhi, Neuropsychologue, Service Auprès TC à La Bassée